

Bezannes, le 10 juillet 2018

L'enseigne Emilie & the cool kids lauréate du prix FREY Passeport pour la Franchise 2018

Le jury du concours **Passeport pour la Franchise 2018** a rendu son verdict et le prix spécial FREY est cette année décerné à EMILIE & THE COOL KIDS.

Fondée en 2007 à Nice par Emilie ZMAHER et Céline MOLIERE, **l'enseigne de coffee shop**, spécialiste des cookies « maison » et autres bagels savoureux possède aujourd'hui 7 points de vente dans le sud de la France et se lance dans l'aventure de la franchise. FREY leur offre aujourd'hui **1 année de loyer au sein de l'un de ses Shopping Promenade**.

Organisé à l'initiative de Gouache Avocats, le concours PASSEPORT POUR LA FRANCHISE a pour vocation **d'aider des concepts prometteurs à développer leur réseau de franchise**.



Céline MOLIERE, co-fondatrice

A propos de la foncière FREY

FREY est une foncière spécialisée dans les grandes opérations de renouvellement urbain ainsi que dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Ses Shopping Promenade® proposent une offre complète mêlant shopping et loisirs, pour créer une « expérience augmentée » pour toute la famille. Par son expertise unique, FREY est devenu un leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (création, extension, rénovation) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités. La foncière FREY est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnémo : FREY.

Contacts :

Mathieu Mollière Directeur de la Communication, du Marketing et de l'Innovation

Chloé Ravaut Responsable Communication – 03.51.00.50.50